



ILLIMI DA BANI

"LE PIED VA OÙ LE COEUR LE CONDUIT"
PROVERBE NIGÉRIEN

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

**Salle Ambroise Croizat à Vigneux sur Seine
le 17 février 2016.**

Après pointage des présents et vérification des pouvoirs, le quorum étant atteint, le président ouvre la séance à 20 h 20.

Il remercie les présents et tout particulièrement mesdames Nicole Poinot (adjoindue au maire de Vigneux et conseillère départementale déléguée à la vie associative) et Colette Koeberle (conseillère municipale de Vigneux en charge de la vie associative). Puis il excuse messieurs Nicolas Dupont-Aignan (député de la circonscription de Vigneux) et François Durovray (président du conseil départemental de l'Essonne) et donne lecture à l'assemblée des courriers qu'ils ont adressés à l'association.

La secrétaire d'Illimi da Bani donne ensuite lecture du compte rendu de l'assemblée générale dernière. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Le président expose alors le rapport moral ainsi que le rapport d'activité de l'association. Après un échange fructueux avec les présents, ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

Le président excuse l'absence du trésorier et fait lecture du rapport financier de l'année 2015.

Puis, Bernadette Lanoy fait part à l'assemblée du rapport rédigé par Nathalie Mateus et elle-même, toutes deux vérificatrices aux comptes, suite au contrôle des comptes qu'elles ont effectué le jeudi 28 janvier et à l'issue duquel elles demandent le quitus pour la bonne gestion de l'association.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité et quitus est donné au trésorier.

Le président présente alors à l'assemblée le budget prévisionnel 2016, qui tient compte des espérances de recettes tant en subventions publiques qu'en actions de mécénat.

Ce budget est approuvé à l'unanimité sous réserve que les recettes citées ci-dessus soient attribuées.

Le conseil d'administration se retire alors un court instant pour élire le bureau de l'association. Il revient ensuite devant l'assemblée pour lui faire part de ses décisions, prises à l'unanimité.

Le bureau d'Illimi da Bani est donc composé comme suit pour l'année 2016:

- président: Jean-Paul Nouret
- vice-président: Jean-François Robert
- trésorier: Jean-Pierre Payeur
- secrétaire: Michèle Nouret

Il est procédé ensuite à l'élection des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2016. Mesdames Nathalie Mateus et Bernadette Lanoy, qui se représentent, sont réélues à l'unanimité.

Enfin, l'assemblée générale, sur proposition du président, décide de maintenir la cotisation annuelle à 10 €.

Il est ensuite procédé à un appel à cotisations parmi les membres de l'assemblée générale.

Les différents points de l'ordre du jour ainsi que les questions diverses étant épuisés, le président lève alors la séance à 21h 45 en invitant les présents à partager le verre de l'amitié.